

## CONTENU ET PLAFONDS DE LA GARANTIE I. A. SPORT + (saison sportive 2018/2019)

• Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation .....	1 500 € dans la limite d'un mois
• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux .....	3 000 €
– dont frais de lunetterie .....	230 €
• Frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité .....	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation .....	10 €/jour dans la limite de 365 jours
• Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident .....	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :	
– jusqu'à 9 % .....	30 000 € x taux
– de 10 à 19 % .....	60 000 € x taux
– de 20 à 34 % .....	90 000 € x taux
– de 35 à 49 % .....	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : sans tierce personne .....	150 000 € x taux
– avec tierce personne .....	300 000 € x taux
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :	
– capital de base .....	30 000 €
– augmenté de : pour le conjoint survivant .....	30 000 €
– par enfant à charge .....	15 000 €
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines .....	frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime

### PRINCIPALES EXCLUSIONS :

- Sont exclus de la garantie :
- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
  - Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
  - Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.
  - Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :
    - les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
    - les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
    - les affections virales, microbiennes et parasitaires.
- Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

### RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS

Conformément à la loi, la garantie indemnisation des dommages corporels est facultative et vous pouvez refuser d'y souscrire.  
En cas de renonciation à l'assurance, vous ne bénéficierez d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont vous pourriez être victime à l'occasion des activités mises en place par la collectivité.

### Cotisation complémentaire I. A. Sport + (saison sportive 2018/2019)

<b>Nature du sport pratiqué</b> (si vous pratiquez plusieurs sports, le tarif à retenir est celui du sport le plus à risque)	
<b>Sports de catégorie 1 :</b> alpinisme, banshay, bike-polo, bobsleigh, boxe birmane, boxe thaï, carving trikke, char à voile, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, escalade, fly board, football américain, football australien, free run, hockey sur glace, kick boxing, kite-surf, krav maga, pancrace contemporain, parachutisme, parkour, patinage sur glace, plongée sous-marine, qwankido, roller acrobatique/hockey/urbain, rugby, run and bike, sanda, saut à l'élastique, skeleton, ski (traditionnel, randonnée, nordique), ski nautique, spéléologie, surf des neiges, systema, varappe, vol libre, vtt, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur .....	53,07 €
<b>Sports de catégorie 2 :</b> 2x2 jorkyball, accro-branches, arts martiaux (judo, karaté...), attelage équestre sportif, bando, base-ball, beach soccer, blob jump, bmx, boxe, caisse à savon, canyoning, catch, combat médiéval, danse verticale dans les arbres, double dutch, échasses urbaines, fair-ball, football, foot en salle, football gaélique, grapping, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, kendo, longe-côte, luge, lutte, mountain-board, naran, nage en eaux vives, planche et patinage à roulettes, quick soccer, quidditch, rafting, roller (loisir), self defense, sepak takraw, skysurf, sports subaquatiques, squash, street surfing, surf, trampoline, tricking, via ferrata, vol en soufflerie, wave ski, yoseikan budo .....	32,11 €
<b>Sports de catégorie 3 :</b> activité « chiens de traîneaux », aéroboxe, aïdo, aïkido (+ ameno ukihashi), aikishintaiso, airsoft, aqua-bike, aqua-gym, athlétisme, aviron, badminton, badminton, ball-trap, basketball, beach volley, bébés-nageurs, biathlon, billard, body aéro, boomerang, boules, bowling, bras de fer, bubble foot, bush craft, canoë-kayak, capoera, cardiogoal, cerf-volant, cheerleading, chikong, circuit training, cirque, cross, combat de sumo, curling, da cau, danse, énergie full, escrime, femdoch, fitness, flag football, fléchettes (appelées aussi darts), footbag, foot free style, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, halterophilie, handball, handisport, jeu de balle au tambourin, kick power, kinomichi, kiteboat, matrag, mur d'escalade, musculation, natation, paint-ball (+ laser game), pêche, pelote basque, pentathlon, pétanque, pilates, planche à voile, plumfoot, randonnées, raquette à neige, shintaido, slakeline, socball, sommudo, speed ball, spinning, sport adapté, stand up paddle, stretching, tai-chi-chouan, taiso, tchoukball, tennis, tennis de table, tirs, tir à l'arc, touch rugby, triathlon, troll-ball, tui shou, twirling-bâton, ultimate frisbee, ultra trail/trail running, voile, volley-ball, water-polo, wúo tai, yoga, zumba .....	13,92 €

# AS BONDY YOGA - SAISON 2019/2020

## ADHÉSION

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ F  M

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date et lieu de Naissance \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

 Domicile \_\_\_\_\_  Portable \_\_\_\_\_

E-Mail (écrire lisiblement) \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## LIEU DE PRATIQUE : MATERNELLE JEAN ZAY

68 route d'Aulnay - 93140 BONDY

Jeudi 18h30 - 19h45

## DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'AS Bondy à diffuser des photos de moi-même dans le cadre de divers documents (journal, affiche, dépliant...) et le site internet du club.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2019

Signature \_\_\_\_\_

## DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

### ADHÉSION

1 certificat médical de non contre-indication à la pratique du Yoga de moins de 3 mois

1 Justificatif de domicile récent pour les Bondynois (moins de 3 mois)

### RENOUVELLEMENT

Remplir le Questionnaire de Santé « QS - Sport » à l'intérieur de ce bulletin ou fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Yoga de moins de 3 mois

1 Justificatif de domicile récent pour les Bondynois (moins de 3 mois)

### Cotisations Annuelles

**Bondynois** **Non Bondynois**  
1 Séance par semaine 254 € 259 €

**TOURNER LA PAGE**

Application du RGPD (Réforme Générale des Protections des Données du 25 Mai 2018)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'Association Sportive de Bondy. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de nous adresser au secrétariat de l'A.S.B.

# Questionnaire de santé "QS - SPORT"

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre inscription.

## Recommandations :

- Ce « QS » perd toute valeur de dépistage dès lors qu'on omet de révéler un symptôme.
- Même en cas de « QS » renseigné, une visite médicale annuelle est recommandée. Cette visite ne donne pas lieu à la délivrance d'un certificat médical.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou NON*	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Durant les 12 derniers mois

2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## A ce jour

7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent

Si vous avez répondu NON à toutes les questions	Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions
Pas de certificat médical à fournir.	Certificat médical à fournir.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2019 Signature

# INFORMATIONS... INFORMATIONS...

Possibilité de payer en 3 ou 4 fois sans frais par carte bancaire (sous acceptation de votre dossier par le GROUPE COFIDIS), se munir :

- D'une pièce d'identité,
- Un relevé d'identité bancaire,
- Votre carte bancaire (le titulaire de la carte bancaire doit être présent lors de la souscription).

Aucune adhésion ne fera l'objet d'un remboursement automatique.



## ASSURANCES

Parce que l'accident est par nature imprévisible, l'AS Bondy vous recommande de souscrire à une assurance individuelle pour les dommages corporels liés à la pratique sportive. Cette souscription peut être réalisée auprès de compagnie d'assurance de votre choix. Ces contrats sont souvent peu onéreux et offrent des prestations que les complémentaires santé et les assurances habitations prennent rarement en charge.

A titre informatif, et parce que votre santé nous est précieuse, tous les adhérents de l'AS Bondy peuvent compléter leur couverture par l'assurance MAIF « I. A. Sport + » (contenu de la garantie au dos). Si vous souhaitez y souscrire demander formulaire au secrétariat.

Je reconnaissais avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2019  
Signature

# TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ